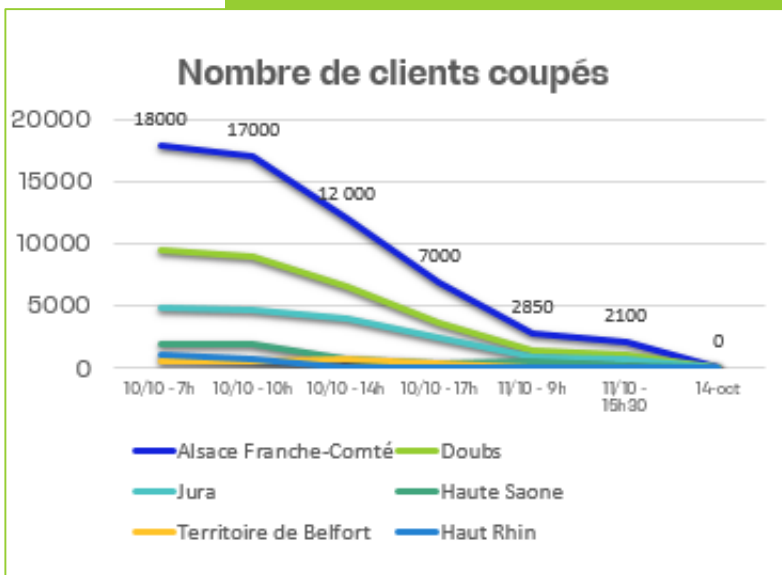


# FLASH ACTUALITÉ

## Dépression KIRK – 99% des clients réalimentés en moins de 48h00

Dans la nuit de mercredi 9 à jeudi 10 octobre, la dépression Kirk a traversé la France frappant les communes d'Alsace et de Franche-Comté. Le réseau de distribution électrique a fait face à des vents violents de plus de 100 km/h et des pluies qui ont provoqué des chutes d'arbres ou de branches, notamment sur les câbles électriques.

### Evolution de la situation



### Les chiffres clés

- 250 salariés d'Enedis et de nos entreprises prestataires pré-mobilisés dès le lundi soir
- Dès 6 h du matin le jeudi 10 octobre, 380 salariés mobilisés
- A 3h00 du matin le jeudi 10 octobre ce sont plus de 32 000 clients qui ont été coupés
- A 6h30, il restait encore 18 000 clients coupés.

**Lundi 14 octobre, la situation est revenue à la normale.**

### Notre action à vos côtés

Soucieux de garantir un service public transparent, vous avez été destinataires de SMS et d'appels téléphoniques afin de vous tenir informés des dégâts occasionnés par la tempête. Merci aux élus qui ont facilité la localisation des incidents en envoyant des photos à leurs interlocuteurs privilégiés.

« Grâce à l'engagement des personnels sur le terrain, plus de 90% des clients impactés ont été réalimentés dès le jeudi soir. Le vendredi et le samedi, des chantiers de réparation, consolidation et sécurisation ont été réalisés. Nos équipes ont rencontrés des conditions d'intervention difficiles : des arbres encombrant les chemins, les champs détrempés,

d'importantes ornières empêchant les manœuvres de nos engins et rendant périlleuse la livraison du matériel. Nos équipes, renforcées par les collègues de Bourgogne, Lorraine et Champagne Ardennes, ont été pleinement mobilisées ce week-end pour œuvrer à la réalimentation la plus rapide possible des derniers secteurs concernés et ce dans les meilleures conditions de sécurité pour les salariés et les riverains. »



Thierry Brault, Directeur Enedis Alsace Franche-Comté

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie plus de 40 000 personnes. Au service de 39 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



@enedis\_als\_afc



enedis\_officiel



enedis



enedis\_officiel

## Retour en images



### Une coupure de courant : comment être informé ?

— Consulter le site grand public : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

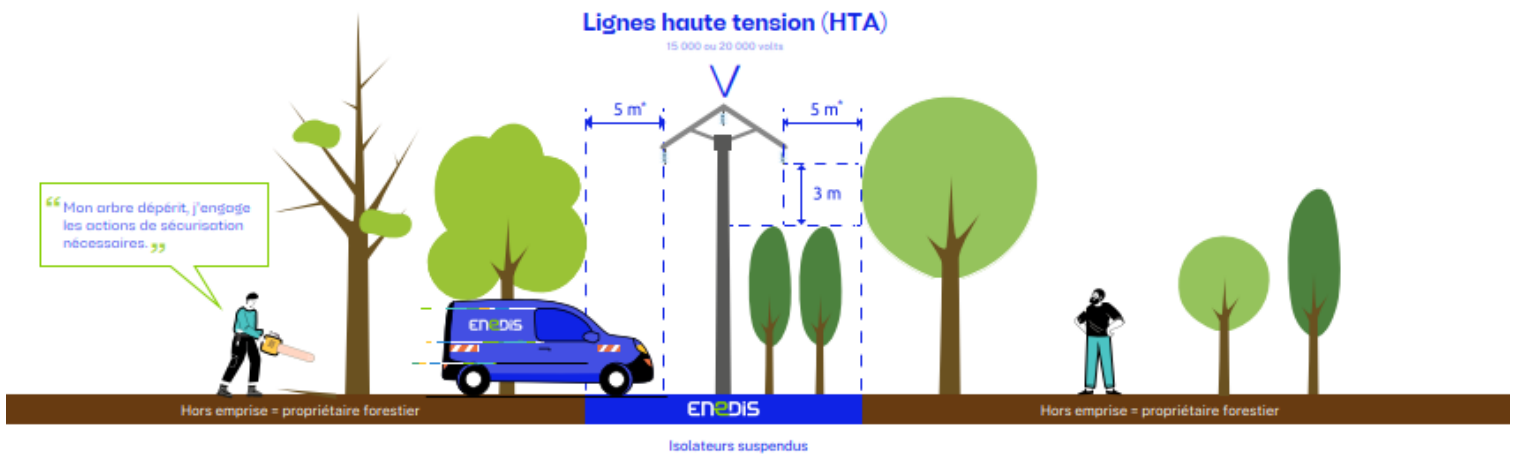
— Dispositif SMS Alerte Incident, exclusivement pour les élus ou services techniques : Enedis a mis en place un système de prévenance automatisée pour vous informer rapidement en cas de coupure sur les lignes 20 000 volts (HTA) de votre commune. Ce dispositif alerte sur les coupures de plus de 3 minutes et vous notifie par SMS ou courriel au début et à la fin de l'incident. Pour tout complément, contacter votre interlocuteur privilégié.

# Eviter les coupures en entretenant la végétation

## Qui est responsable de quoi ?

## Les règles et les distances à respecter

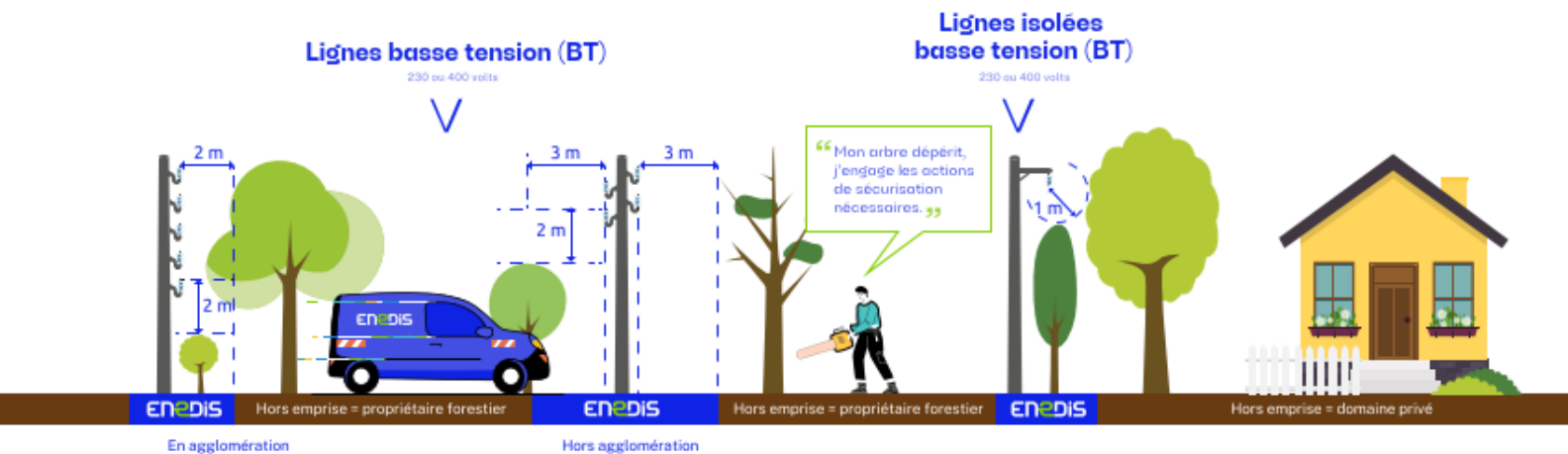
Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



## Qui est responsable de quoi ?

## Les règles et les distances à respecter

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201) :



## Quel risque ?

La responsabilité des propriétaires est engagée si l'un de leurs arbres est à l'origine d'un endommagement de la ligne électrique. Sans cet entretien de leur part, et en cas de dommage, Enedis demandera la réparation des préjudices subis.

Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique est estimé en moyenne entre 4 000 € et 10 000€ et est à la charge du propriétaire.

## À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne **jamais toucher une ligne**, même en câble isolé.
- Ne **pas s'approcher, ni approcher d'objet** à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne **jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne** en câble nu (à moins d'1 mètre en BT et 2 mètres en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne **jamais toucher une branche tombée sur une ligne** mais prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne **pas faire de feu sous les lignes électriques**.
- Si un arbre menace une ligne, **prévenir le service « dépannage »**